

# ISO 20022 POUR LES CORPORATES

## NEWSLETTER - 2026 #2

### Cash Management

## ISO 20022 : Transposition des adresses au format ISO 20022

Pour améliorer la qualité et la structuration des données de paiement, les infrastructures de marché des paiements (par exemple, TARGET2, CHAPS, EURO1, STEP2) et les réseaux de banque correspondante passent à la norme ISO 20022. Cette migration permet un formatage structuré des adresses dans les messages de paiement, améliorant ainsi la précision des outils de surveillance de la conformité.

L'adoption à l'échelle de l'industrie vise à atteindre trois objectifs clés :

- Meilleure qualité des données
- Automatisation accrue
- Renforcement de la conformité réglementaire dans la prévention de la criminalité financière.

La transposition d'adresses vers le format structuré ISO 20022 soulève beaucoup de questions. Cette newsletter est un résumé des questions les plus fréquemment posées.

Avant d'aborder les explications détaillées, veuillez prendre note du nouveau calendrier de mise en œuvre de BNP Paribas pour les exigences d'adresses structurées au format ISO 20022:

- **Banques tierces:** le délai de soumission des données d'adresse structurées pour les débiteurs de banques tierces est reporté au **15 novembre 2026** (contre le 1er juillet précédemment).
- **Saisie manuelle Connexis:** la date limite de soumission est désormais fixée au **1er septembre 2026 (contre le 9 mai initialement)**. À compter de cette date, les utilisateurs de Connexis devront saisir manuellement les noms de ville manquants des créanciers.

## Aperçu des nouvelles échéances

CANAL DU CLIENT	AGENT DU DEBITEUR	ADRESSE DE LA PARTIE	DELAJ DU MARCHÉ	DELAJ BNP PARIBAS	ACTION CLIENT	NATURE DE L' ACTION CLIENT
Tous canaux globaux	Banque tierce	Débiteur	15 novembre 2026	15 novembre 2026	OUI	Ajouter l'adresse structurée du débiteur
		Créancier			OUI	Structurer l'adresse si elle est présente
Connexis Saisie Manuelle	BNP Paribas	Débiteur	15 novembre 2026	15 novembre 2026	NON	
		Créancier		1 septembre 2026	OUI	Ajouter au minimum le nom de la ville Code pays demandé par Connexis
Connexis Import Fichier	BNP Paribas	Débiteur	15 novembre 2026	15 novembre 2026	NON	
		Créancier		15 novembre 2026	OUI	Ajouter au minimum le nom de la ville Code pays demandé par Connexis
Connectivité Directe (SWIFTNet, FTPS, SFTP, EBICS)	BNP Paribas	Débiteur	15 novembre 2026	15 novembre 2026	OUI pour SDD	Ajouter l'adresse structurée du débiteur si le prélèvement concerne un pays SEPA hors EEE
		Créancier		15 novembre 2026	OUI	Structurer l'adresse si elle est présente



**BNP PARIBAS**

La banque  
d'un monde  
qui change



## Adresses structurées ISO 20022 – Qu'est-ce qui change?

À compter du 15 novembre 2026, SWIFT et les infrastructures de marché rejeteront les paiements comportant des formats d'adresse postale non structurés. Afin d'éviter les retards de traitement et de limiter les charges opérationnelles, BNP Paribas ne traitera plus les transactions dont les adresses des contreparties sont entièrement non structurées ou des messages non conformes.

## Quels formats d'adresse seront acceptés à partir du 15 novembre 2026 ?

Ce changement clé qui touche tous les clients entreprises signifie que - pour les paiements internationaux et urgents - seules les données d'adresse structurées ou hybrides seront acceptées dans les instructions de paiement.

Le format XML « pain » ISO 20022 est la seule norme qui supporte pleinement la représentation structurée des données d'adresse. Il inclut des champs XML structurés pour les composants d'adresse, tels que le nom de la rue, le numéro de bâtiment, l'étage, le code postal, le nom de la ville et le pays. .

*Les adresses entièrement structurées et semi-structurées doivent inclure au minimum les champs obligatoires Pays et Nom de ville. Cependant, ces deux éléments ne suffisent pas à garantir des données de qualité*

### • Option de format préféré – Adresses entièrement structurées

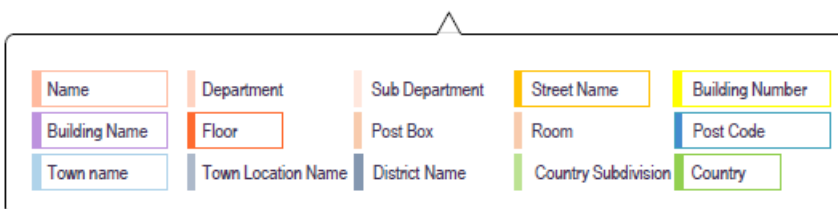
Pour une identification efficace des parties prenantes aux paiements, un aspect essentiel de la conformité en matière de lutte contre le blanchiment d'argent (LBC), privilégiez un formatage structuré des adresses chaque fois que cela est possible.

Outre le nom de la ville et le pays obligatoires, nous recommandons d'inclure le code postal (lorsqu'il est disponible) ainsi que d'autres détails structurés de l'adresse—comme le nom de la rue et le numéro de bâtiment—dans leurs champs XML respectifs afin d'éviter les éventuels rejets de paiement futurs.

Ce format entièrement structuré exclut les lignes d'adresse en texte libre.

### Exemple d'adresse postale entièrement structurée

```
<Cdtr>
  <Nm>John Smith</Nm>
  <PstlAdr>
    <StrtNm>Hoogstraat</StrtNm>
    <BldgNb>6</BldgNb>
    <BldgNm>Premium Tower</BldgNm>
    <Flr>18</Flr>
    <PstCd>1000</PstCd>
    <TwnNm>Brussels</TwnNm>
    <Ctry>BE</Ctry>
  </PstlAdr>
</Cdtr>
```





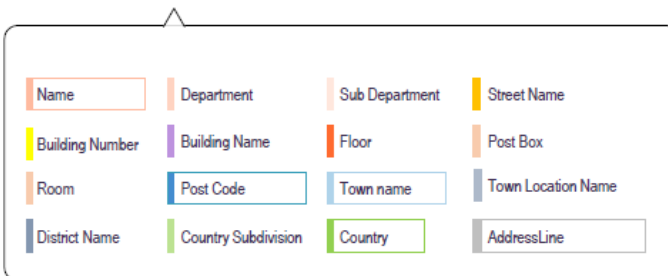
### • Deuxième option de format – Adresses semi-structurées

La variante hybride représente un compromis entre la qualité des données, nécessaire pour faciliter les contrôles des sanctions et embargos, et la simplicité de mise en œuvre pour toutes les parties prenantes lors de la transition vers ISO 20022. Les éléments de données 'Country' et 'Town Name' sont obligatoires et, si possible, nous recommandons également de fournir le 'Postal Code'. Tous les autres attributs d'adresse peuvent être renseignés soit dans des éléments XML structurés, soit dans des lignes d'adresse non structurées (maximum 2 lignes de 70 caractères).

Pour respecter les directives SWIFT, les informations d'adresse structurées fournies dans les éléments structurés correspondants ne doivent pas être répétées dans les éléments de lignes d'adresse.

#### Exemple d'adresse postale semi-structurée

```
<Cdtr>
  <Nm>JOHN SMITH</Nm>
  <PstlAdr>
    <PstCd>1000</PstCd>
    <TwnNm>BRUSSELS</TwnNm>
    <Ctry>BE</Ctry>
    <AdrLine>HOOGSTRAAT 6, 18th floor</AdrLine>
  </PstlAdr>
</Cdtr>
```



### Qu'advient-il de votre paiement si:

➤ Les éléments d'adresse structurés (par exemple, nom de rue, ville ou code postal) sont répétés dans les champs d'adresse au format libre ?

Les risques suivants s'appliquent :

- Validation par la banque du bénéficiaire: l'établissement destinataire peut signaler la transaction pour un examen manuel, car cela enfreint les directives SWIFT relatives aux données structurées
- Impact opérationnel : des retards de traitement, un rejet potentiel ou des frais supplémentaires peuvent survenir

➤ Le pays est indiqué mais le nom de la ville est manquant ?

Le paiement sera refusé à moins que vous n'ajoutiez le nom de la ville.

- Dans Connexis, le code pays est obligatoire. Le nom de la ville doit donc être renseigné au minimum. Pour un traitement optimal, fournissez l'adresse complète.
- Les valeurs telles que \*non communiqué\* ou \*inconnu\* doivent être évitées, car des paiements contenant ces mentions ont été rejetés par les banques bénéficiaires dans le passé.

➤ Le numéro du bâtiment est inclus dans le champ Nom de la rue ?

- Cette pratique n'est pas conforme aux normes ISO 20022, bien que BNP Paribas et SWIFT n'appliquent actuellement pas de validation, le champ restant au format texte.
- La banque bénéficiaire peut signaler la transaction pour enquête, ce qui pourrait entraîner des frais supplémentaires.



## Quelles actions devriez-vous entreprendre ?

Nous recommandons de privilégier les actions suivantes pour garantir une transition fluide.

### ➤ Révision des données de référence

Pour garantir une conformité totale et une efficacité opérationnelle, appliquez un formatage structuré à toutes les adresses de vos bases de données de contreparties lorsque cela est possible. Au minimum, vérifiez que chaque entrée inclut les champs obligatoires : pays et nom de la ville.

Comme l'aperçu des contreparties n'indique pas si une adresse est utilisée pour des transactions SEPA, nationales ou internationales, il est recommandé de standardiser toutes les entrées — à l'exclusion des flux nationaux dans la plupart des juridictions où le formatage structuré n'est pas requis. Cette approche proactive réduit les risques et assure une cohérence entre les différents types de paiements

Les utilisateurs de Connexis Cash sont invités à mettre à jour leur liste de contreparties avec le nom de la ville et le pays. Veuillez consulter le [guide d'utilisateur] pour connaître la procédure à suivre lors de la modification des bénéficiaires.

Veuillez prendre en compte les exigences suivantes pour la gestion des contreparties:

- La création et la modification de contreparties doivent inclure des données d'adresse structurées.
- À partir de septembre, il ne sera plus possible de soumettre l'instruction de paiement dans Connexis (en saisie manuelle) si le nom de la ville n'est pas renseigné.

### ➤ Création d'instructions de paiement

Mettez à jour toutes les instructions de paiement — y compris les transactions futures, les ordres permanents et les instructions récurrentes dans Connexis — pour les aligner sur les formats d'adresse postale semi-structurée ou entièrement structurée. Assurez une conformité totale d'ici la date limite du 15 novembre 2026 (date de valeur du paiement). Where compliance with this requirement cannot be guaranteed, refrain from initiating sensitive payments around this date.

Lorsque cette exigence ne peut être respectée, abstenez-vous d'initier des paiements sensibles à cette date.

## Pour quelles contreparties devriez-vous fournir une adresse ?

Vous devez considérer que chaque fois qu'une adresse est mentionnée, elle doit être structurée ou hybride (à l'exclusion des flux nationaux dans la majorité des pays). Cela s'applique au débiteur, au bénéficiaire, à tout débiteur final ou bénéficiaire final, ainsi qu'à la banque bénéficiaire ou banque correspondante si aucun BIC n'est disponible.

### ➤ Informations sur le débiteur dans les virements

#### Le compte débité est détenu au sein du groupe BNP Paribas :

Pour les virements où le nom et l'adresse du débiteur sont obligatoires, BNP Paribas récupérera automatiquement ces informations depuis ses données de référence pour générer l'instruction de paiement interbancaire.

**Évitez de renseigner l'adresse postale si vous ne pouvez pas inclure les deux éléments obligatoires pays et nom de la ville. Seul le nom suffit.**

#### Le compte débité est détenu au sein d'une banque tierce :

Si BNP Paribas est votre **banque de transit\***:

- Incluez systématiquement l'adresse du débiteur (structurée ou semi-structurée) dans vos instructions de paiement d'ici le 15 novembre pour éviter un rejet par SWIFT.
- À partir de cette date, vos instructions seront transmises à la banque tierce via un message XML pain.001 Relay (SWIFT), où l'adresse doit être conforme pour éviter tout rejet.

*\*Banque de transit : situation où vous émettez des instructions de paiement pour débiter des comptes tenus dans des banques tierces, enregistrés dans votre solution de connectivité BNP Paribas.*



## › Informations sur le bénéficiaire dans les virements

En tant qu'initiateur des paiements, vous êtes responsable de fournir les données exactes du bénéficiaire, y compris son nom et, dans la mesure du possible, une adresse correctement formatée, conformément aux exigences spécifiques par pays indiquées ci-dessous.

BNP Paribas recommande d'inclure l'adresse complète du bénéficiaire, car de plus en plus de juridictions exigent désormais cette information pour le traitement des opérations.

## › Débiteur final/bénéficiaire final

Le débiteur est responsable de la fourniture d'informations de haute qualité (structurées) concernant les parties finales (débiteur final et bénéficiaire final).

Pour les paiements de gros montants (RTGS), les exigences relatives au débiteur final sont strictement appliquées, imposant à la fois le nom et l'adresse complète (contrairement aux virements standard, où seul le nom peut être requis).

## › Agents (banques)

Pour identifier les agents (banque du débiteur/banque du bénéficiaire/banque intermédiaire), un code d'identification bancaire (BIC) est privilégié et suffisant. En l'absence de BIC, le nom ainsi que l'adresse postale structurée ou hybride (incluant au minimum le nom de la ville et le code pays) sont obligatoires.

## Qu'advient-il de votre paiement si :

### ➤ *le BIC et le pays sont renseignés, mais le nom de la localité est omis ?*

Le paiement sera rejeté, car il ne respecte pas la norme ISO 20022 : le nom de la localité doit être indiqué.

## Méthodes de paiement concernées

L'obligation de fournir les adresses varie en fonction du type de paiement et de la partie concernée (débiteur, bénéficiaire). Le tableau ci-dessous résume les exigences :

Méthodes de paiement concernées

Type de paiement	Adresse du débiteur pour les comptes débiteurs BNP Paribas	Adresse du bénéficiaire	Adresse de la banque du bénéficiaire
Paiements transfrontaliers	BNP Paribas la fournit pour toutes les transactions	À fournir au moins pour <a href="#">la liste des pays</a>	À fournir si le BIC est absent
- Virement SEPA - Virement SEPA instantané		Optionnel	
- Virement urgent national - Virement urgent international - Paiement à haute valeur (HVP)	BNP Paribas le fournit pour toutes les transactions	À fournir pour les paiements : RTGS Australie RTGS Hong Kong FXYS Japon RTGS Malaysia Optionnel dans tous les autres pays	
Virements intra-compagnie / Virements de Trésorerie		À fournir pour les types de paiement sous-jacents applicables 1 et 3	
Paiements nationaux de faible montant		CH/SE/DK/NO/RO Si une adresse est fournie, elle doit être structurée ou semi-structurée	
Paiements de salaires		Optionnelle en cas de paiement SEPA. Si adresse fournie, doit être structurée/hybride	
Type de paiement	Adresse du débiteur pour les comptes débiteurs BNP Paribas	Adresse du bénéficiaire	Adresse de la banque du bénéficiaire
Prélèvement SEPA***	Optionnelle	Obligatoire si collecte depuis/vers un tiers zone SEPA hors EEE	À fournir si le BIC est absent

\*\*\* Pays SEPA hors EEE: Andorra, Monaco, San Marino, Switzerland, United Kingdom + other small territories belonging to some SEPA countries



## › Directives de paiement internationaux

Le [Guide des devises en ligne de BNP Paribas](#) contient les directives pratiques pour la mise en forme de vos instructions de paiement internationales dans plus de 130 devises.

### Y a-t-il des exigences spécifiques d'adresse en fonction du pays

Le formatage des adresses **exige au minimum** deux champs obligatoires pour tous les pays:

- 1) Town Name – Nom de la ville ou commune du bénéficiaire
- 2) Country – Le pays de résidence du bénéficiaire (format ISO valide à 2 lettres).

Ces deux champs doivent être fournis dans un format structuré pour garantir un traitement correct et éviter un rejet.

Les valeurs génériques telles que \*non fourni\* ou \*inconnu\* dans le champ Town Name n'entraîneront pas de rejet automatique du paiement par BNP Paribas. Cependant, leur utilisation peut provoquer des retards de traitement, engendrer des frais d'enquête supplémentaires ou entraîner un rejet par la banque du bénéficiaire..

**Certains pays peuvent imposer des règles de mise en forme supplémentaires ou exiger des détails complémentaires**, tels que des codes postaux ou des noms de province. Vérifiez toujours les exigences d'adresse du pays de destination pour garantir la conformité et éviter les retards de traitement.

En complément du Guide des devises, vous trouverez les spécificités par pays concernant les adresses sur le site [swift.com](#) : [PMPG Country Guidance](#)

Il est impératif de noter que, si une adresse de contrepartie est présente, celle-ci doit être structurée ou hybride à partir du 15 novembre, qu'elle soit obligatoire ou facultative.

Cette règle s'applique à tous les canaux et à toutes les adresses, et non uniquement dans les pays où l'adresse est requise.

Le GAFI/GAFI exige que les adresses de l'initiateur et du bénéficiaire soient incluses dans les messages de paiement à partir de 2030. Bien que ce ne soit pas encore une obligation légale partout, il est conseillé d'inclure l'adresse du bénéficiaire dans tous vos paiements (à l'exception des flux domestiques dans la majorité des pays) pour anticiper cette évolution.

### Comment serez-vous informé d'un rejet de paiement dû à des coordonnées d'adresse incorrectes?

Vous recevrez une notification pour tout rejet de paiement causé par une adresse invalide (débiteur, créancier, débiteur final ou créancier final), quel que soit le canal utilisé :

- SWIFTNet et canaux host-to-host : Les transactions rejetées figureront dans les Payment Status Report (PSR), avec les détails disponibles dans le champ « Additional Information ».
- Connexis Cash: Les rejets seront visibles directement dans Connexis, en précisant le type d'adresse invalide (par exemple, débiteur, créancier, débiteur/créancier ultime).

### Quels types de messages ISO 20022 sont traités par BNP Paribas?

BNP Paribas prend en charge les types de messages ISO 20022 suivants pour les paiements:

- **Initiation du virement client (pain.001):** Versions v3 et v9 (Le support de la version 2 sera arrêté d'ici fin 2027)
- **Payment Status Report (pain.002):** Versions v3 et v10
- **Initiation de prélèvements automatiques clients (pain.008):** Versions v2 et v8

Les spécifications techniques, la documentation et les outils d'auto-test sont accessibles via MyStandards.



## Que teste MyStandards?

Si une adresse postale est présente, MyStandards vérifie la présence des champs obligatoires minimaux pour être conforme à la norme ISO 20022, mais pas nécessairement leur contenu.

## BNP Paribas rejettera-t-elle les paiements entrants si les données d'adresse sont incohérentes?

Les incohérences dans l'adresse du bénéficiaire n'affectent pas le traitement fluide des paiements entrants reçus par BNP Paribas

## Les formats locaux sont-ils affectés par les règles d'adresse ISO 20022?

Les formats d'import suivants seront progressivement supprimés dans Connexis Cash et les canaux de connectivité directe d'ici novembre 2026, en raison de leur incapacité à traiter des adresses structurées ou semi-structurées. Les utilisateurs dépendant actuellement de ces formats locaux sont invités à migrer sans délai vers le format XML pain.001.

- CH DTA
- DE DTAZV
- IT CBI-BONI PE and BONI PC
- CZ CFA
- AT Edifact Paymul
- NL BTL91
- SAP IDOC
- PL Multicash PLA

Le format CFONB320 ne prend pas en charge les champs d'adresse entièrement structurés.

Bien qu'une utilisation temporaire reste possible sous des conditions strictes et prédéfinies, une migration rapide vers la norme pain.001 est fortement recommandée..

## Pouvez-vous continuer à utiliser FIN et MT101?

En tant qu'entreprise, SWIFT vous permet de continuer à utiliser les messages FIN et MT101, mais il est conseillé d'adopter le pain .001 via FINplus, le service de traitement des messages de type "store-and-forward" de Swift, qui permet l'échange sécurisé et fiable des messages ISO 20022.

Pour continuer à utiliser le MT101, veuillez vous assurer d'appliquer strictement les directives détaillées dans notre [Newsletter ISO20022\\_FR\\_202602\\_Addresses.pdf](#).

## Rappel concernant les paiements CHAPS

Depuis mai 2025, la Banque d'Angleterre demande aux participants directs du système CHAPS d'inclure des codes de finalité pour les transactions immobilières.

Bien que ce champ reste facultatif pour les clients, nous vous recommandons de renseigner le code de finalité dans vos paiements immobiliers. Dans Connexis Cash (pour les contrats UK), vous avez la possibilité de sélectionner le code de finalité requis parmi la liste complète de 100+ codes publiés par la Banque d'Angleterre, incluant les 6 codes spécifiques aux paiements immobiliers..

L'obligation de fournir ces codes de finalité devrait être étendue à tous les canaux et à tous les types de paiements d'ici novembre 2027.

Vous pouvez compter sur votre chargé d'affaires en cash management et sur l'équipe d'experts de BNP Paribas pour vous guider à travers cette phase cruciale de transition technique. Notre équipe s'engage à garantir une transition fluide et est disponible pour répondre à toutes vos questions ou préoccupations

**Plus d'Info:**  
Contacter votre référent Cash Management

[linkedin.com/company/bnpp-cash-management](https://www.linkedin.com/company/bnpp-cash-management)  
<https://www.cashmanagement.bnpparibas.com/>